

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 30 janvier 2025 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 30 janvier 2025 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2024
2. Droit de préemption
3. Approbation d'un lotissement d'une parcelle sise à Trintange – 1, rue principale
4. Approbation d'un avenant au contrat de sous-traitance avec l'association Anne asbl portant sur le restaurant scolaire de la maison Relais Kiischtenascht
5. Approbation d'un contrat de louage de biens immeubles au Corps Grand-Ducal d'incendie et de secours
6. Approbation d'une convention entre l'État, le syndicat à vocation multiple (SIAS) et les communes-membres du syndicat SIAS portant sur le subventionnement lors de l'acquisition de terrains
7. Approbation d'un acte notarié concernant la cession d'une parcelle au lieu-dit « rue de Mondorf » à Erpeldange
8. Modification du règlement communal portant fixation de la taxe relative au raccordement à la conduite d'eau
9. Modification du règlement communal portant fixation de la taxe relative au raccordement à la canalisation
10. Courrier relatif au maintien du lieu de rencontre au centre de Waldbredimus
11. Approbation de titre de recettes
12. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 22 janvier 2025

Le Président :



Le Secrétaire :

